CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E129343** **VALABLE JUSQU'AU** **06/06/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/03/2006

Raison sociale : SARL BEAUSSIER STEPHANE

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

LA MELINAIS
35500 VITRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2006B00481

Siret : 489 062 083 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5046711

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB10446944

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB10446953

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 99 75 89 64 **Fax :**

Portable : 06 69 76 75 38

Responsabilité légale :
BEAUSSIER STEPHANE CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.beaussier@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 192 269 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	2	07/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 14:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.